

Violence conjugale : quelles stratégies ?



Quelles stratégies les mères victimes de violence conjugale développent-elles pour quitter le domicile familial ? Dans quelles circonstances ont-elles pris la décision de partir et quel rôle les enfants ont-ils joué dans leur décision ?

© Graphee / Fotolia

Par **Nora Wenger**, travail de fin d'études à la Haute Ecole fribourgeoise de travail social

En Suisse, la violence conjugale concerne indifféremment les divers contextes familiaux. Bien que cette violence semble exister depuis longtemps, ce n'est qu'au XXe siècle qu'elle est interdite au même titre que tout acte de violence perpétré dans un contexte public. A la fin des années soixante, grâce à la mobilisation des féministes, cette forme de violence n'est plus considérée comme appartenant à la sphère privée mais devient un problème de société. Peu à peu, le phénomène a été mieux cerné. Des chercheurs ont commencé à étudier les divers aspects de cette problématique et, notamment, la situation des enfants reconnus eux aussi comme victimes de la violence conjugale.

L'ampleur du phénomène (en Suisse, une femme sur cinq subit la violence de son partenaire au moins une fois dans sa vie*) démontre qu'il est nécessaire de mieux connaître ce phénomène et de lever le tabou qui l'entoure. En identifiant de façon plus précise et complète les stratégies développées pour quitter leur domicile, les mères pourront bénéficier d'un accompagnement approprié dans leurs démarches, particulièrement dans les situations de séparation en présence d'enfants. De plus, connaître les différentes dimensions psychologiques et sociales du problème peut éviter d'attribuer les responsabilités de la violence à la femme, comme cela est encore souvent le cas.

La peur des représailles

Une série d'entretiens avec des mères victimes de violence conjugale a permis à ces personnes de se sentir prises en considération. Ces entretiens les ont aussi aidées à dépasser les peurs (de représailles, entre autres) et les sentiments de culpabilité qui peuvent les empêcher de partir.

Notre recherche a notamment montré l'important rôle que les professionnels du domaine social peuvent jouer dans

la prise de décision. Les informations légales et sociales qu'ils fournissent aux femmes au cours de leur processus décisionnel et lors de leur hébergement en foyer d'accueil sont appréciées.

Autre point mis en exergue : le rôle souvent très important joué par les enfants dans la prise de décision. Lorsqu'ils ont été témoins de scènes de violence, il arrive fréquemment qu'ils souffrent d'insomnies et d'angoisses. Certains enfants adoptent à leur tour des comportements particuliers et reproduisent les conduites qu'ils ont observées. Chez les nouveau-nés, les pleurs s'intensifient et se multiplient.

Si certaines femmes évoquent leurs enfants comme une aide à prendre la décision de partir, notamment pour les éloigner du danger dans lequel ils vivent, d'autres, soucieuses de sauvegarder la relation avec le père, évoquent leurs enfants comme un frein à la prise de décision.

Mettre les enfants en sécurité

C'est en général la volonté de mettre leurs enfants et elles-mêmes en sécurité qui représente le facteur déterminant la décision de partir. Quelques mères évoquent comme raison du départ le modèle parental néfaste pour le développement des enfants qui sont susceptibles de s'identifier à l'homme violent ou à la femme battue.

Dans les situations observées, la séparation de l'auteur de violence a profondément apaisé les enfants et les mères victimes.